

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1344

présenté par  
M. Dussopt

à l'amendement n° 1268 (Rect) de M. Boudié

-----

### ARTICLE 45 QUINQUIES

À la première phrase de l'alinéa 8, supprimer les mots :

« qui le souhaitent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement apportant des précisions légistiques et assurant la praticabilité du dispositif proposé.